



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de  
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°28 – 25 août 2021

## À RETENIR CETTE SEMAINE

*Cliquez sur le sommaire pour accéder directement à la culture*

### BETTERAVE

**Ravageurs** : Faible présence de teignes et de noctuelles défoliatrices.

**Maladies foliaires** : Evolution de la pression cercosporiose.



### 1 Ravageurs

- **Teignes** : Un tiers des parcelles observées signalent la présence de larves. Seules deux sites ont atteint le seuil de risque de 10 % de plantes porteuses de larves ou de dégâts frais, l'un dans les Ardennes et l'autre dans l'Aube.
- **Charançons** : Des adultes du charançon *Lixus juncii* sont toujours signalés dans le département de l'Yonne. Actuellement, les migrations de larves vers les racines sont fréquentes.
- **Noctuelles défoliatrices** : Des noctuelles sont toujours signalés sur 65 % des sites, aucune parcelle n'atteint le seuil de risque de 50% de plantes touchées.

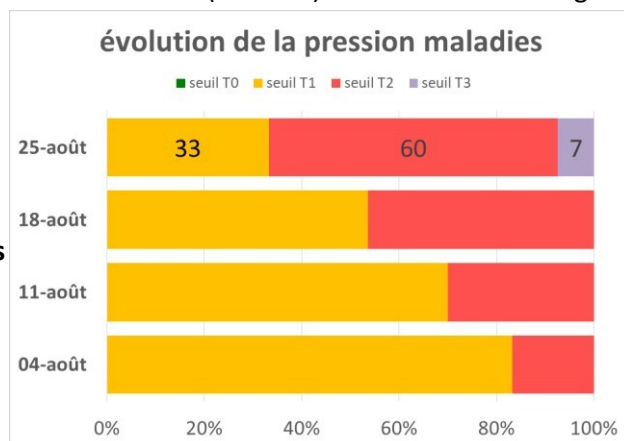
### 2 Maladies du feuillage

Le développement des maladies cryptogamiques est hétérogène sur le territoire (cf. carte) liée aux conditions agro climatiques, propres à chaque parcelle.

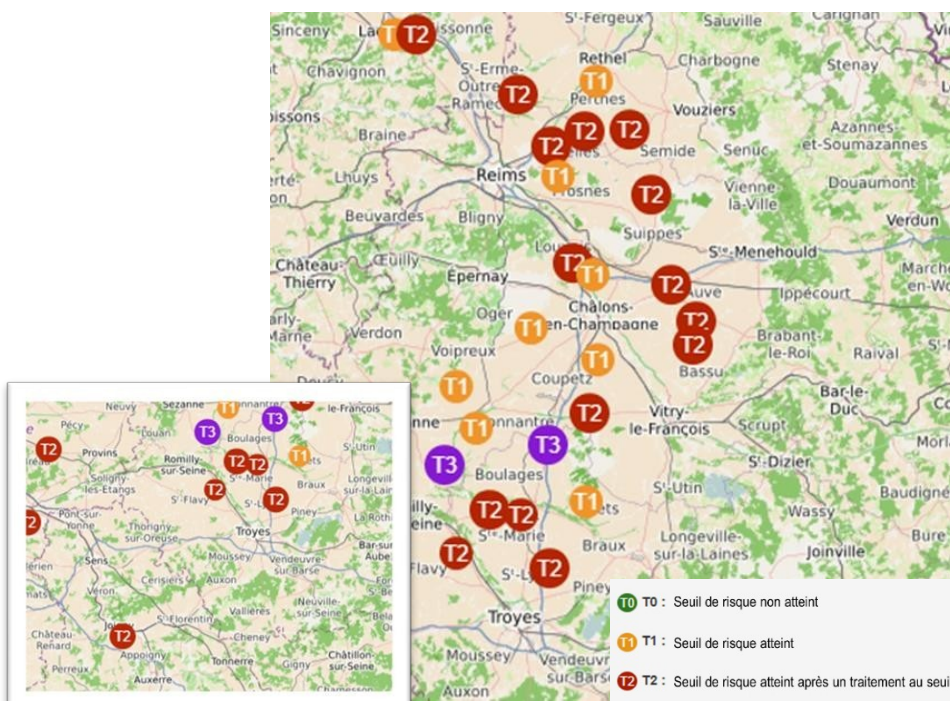
La maladie dominante reste la cercosporiose :

- 33 % des parcelles restent au seuil de risque T1.
- **60 % des parcelles observées sont au seuil de risque T2.**
- 7% des sites ont atteint le seuil de risque T3 (**25 % de feuilles touchées par la cercosporiose**).

Cependant, des pustules de rouille sont observées ponctuellement, et quelques parcelles signalent un développement d'oïdium.



La surveillance à la parcelle doit se poursuivre notamment pour les récoltes réalisées après la mi-octobre.



**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.**

**Observations :** Arvalis Institut du Végétal - ATPPDA – Cérèsia - CETA de l'Aube - CETA de Champagne – CETA Craie Marne Sud – Chambre d'Agriculture des Ardennes - Chambre d'Agriculture de l'Aube - Chambre d'Agriculture de la Marne - Chambre d'Agriculture de la Haute-Marne - COMPAS - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 – EIMR Marjollet Regis – ETS RITARD – FREDON GE – ITB - LUZEAL - NOVAGRAIN - SCA de Juniville - SCA d'Esternay - SCARA – SEPAC-Compagri - SOUFFLET Agriculture – SUNDESHY – TEREOS – CAPDEA - Terres Inovia – VIVESCIA.

**Rédaction :** Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est, ITB et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV

**Coordination et renseignements :** Joliane CARABIN [joliane.carabin@grandest.chambagri.fr](mailto:joliane.carabin@grandest.chambagri.fr)



" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".